ATHÉNÉE ROYAL
Agri-St-Georges

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

A l'attention des parents des élèves de 1re année

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Ce 1er septembre 2021, votre enfant fera ses premiers pas dans l'enseignement secondaire à l'Athénée Royal Agri Saint-Georges, implantation de Huy et implantation de Saint-Georges. Cette rentrée s'opérera en code vert.

Afin de préparer votre enfant en douceur à cette situation nouvelle, nous vous livrons, dans les grandes lignes, le programme des deux jours d'accueil, les consignes et modalités organisationnelles, ainsi qu'une liste de matériel de base, liste qui sera étoffée au fur et à mesure des rencontres avec les différents enseignants.

Nous vous rappelons également que certains documents doivent impérativement être en notre possession pour la rentrée de manière à ce que le dossier scolaire de votre enfant soit en ordre (voir point 4).

Nous vous remercions d'ores et déjà de la confiance que vous nous témoignez. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour l'équipe éducative,

La Directrice ff ,
Marylène Freson

Implantation de Huy
Rue Saint Victor, 5
4500 HUY
085/21 67 70

Implantation de St Georges
Rue Eloi Fouarge,31
4470 Saint-Georges/Meuse
04/275 14 31

1. Programme des premiers jours de septembre 2021

➢ Mercredi 1er septembre

- 8h30 : Accueil des élèves et de leurs parents à l'Ancien gymnase (implantation de Huy) et à la Sandwicherie (implantation de Saint-Georges). Petit-déjeuner offert aux nouveaux élèves et à leurs parents.
- 9h00 : Discours de la Direction et présentation de l'équipe éducative.
- 9h15 : Formation des groupes et prise en charge des élèves par les enseignants.
- 9h30 à 12h15 (implantation de Huy) ou 12h20 (implantation de Saint-Georges) : Activités de découverte de l'établissement et informations diverses sur l'enseignement secondaire.

➢ Jeudi 2 septembre

- Implantation de Huy : 8h10 à 15h50
- Implantation de Saint-Georges : 8h15 à 15h35
  - Activités et informations sur le mode de fonctionnement de l'établissement (voir programme distribué le premier jour).
  - Repas offert à midi.

➢ Vendredi 3 septembre

- Implantation de Huy : 8h10 à 15h50
- Implantation de Saint-Georges : 8h15 à 15h35
  - Premier jour de cours effectif pour les élèves de 1re année.

2. Règles « COVID » à respecter :

➢ Lors du petit déjeuner et du discours:

- Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des bâtiments. Il peut être retiré lorsque vous êtes assis pour manger.
- Le port du masque est obligatoire pendant le discours de l'équipe de direction.

➢ De manière générale au sein de l'établissement:

- **Le port du masque est obligatoire** lors de tous les déplacements dans les bâtiments tant dans les couloirs que dans le restaurant scolaire, les toilettes ou en classe.

- **Le port du masque n'est pas obligatoire** sur la cour de récréation ainsi que lorsque l'élève est installé à sa place pour le cours ou la consommation des repas.

3. Liste de matériel

➢ Un classeur A4 de 8cm, deux anneaux

➢ Intercalaires (6)

➢ Bloc de feuilles quadrillées

➢ Plumier contenant un bic 4 couleurs, un crayon, une gomme, un taille-crayon, une latte et une équerre

➢ Un t-shirt blanc et un short noir pour le cours d'éducation physique (des instructions supplémentaires seront données concernant les chaussures)

4. Liste des documents administratifs à fournir

- **CEB original** (signé par le jeune) si ce document n'a pas encore été transmis à l'établissement
- **Attestation de suivi de langue moderne** (la langue choisie en première secondaire doit être identique à celle suivie en 6e primaire)
- **2 photos d'identité**

5. Contact

- Éducateurs des classes de 1ère année :

Implantation de Huy : Monsieur Demaret
Implantation de Saint-Georges : Madame Delleur

- Centre Psycho-médicosocial :

085/21.43.87 les lundi, mardi, mercredi
085/21.34.88 les autres jours

Retrouvez-nous sur *agrisaintgeorges.be - Facebook - Instagram*